

Informations de base	
2022/2907(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Mesures techniques applicables à certaines pêcheries démersales et pélagiques en mer Celtique, en mer d'Irlande et à l'ouest de l'Écosse Complétant 2016/0074(COD) Subject 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
16/01/2018	Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
20/10/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)07447	
20/10/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
09/11/2022	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
06/01/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2907(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0074(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/9/10417

Portail de documentation			
Commission Européenne			

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)07447	20/10/2022	